

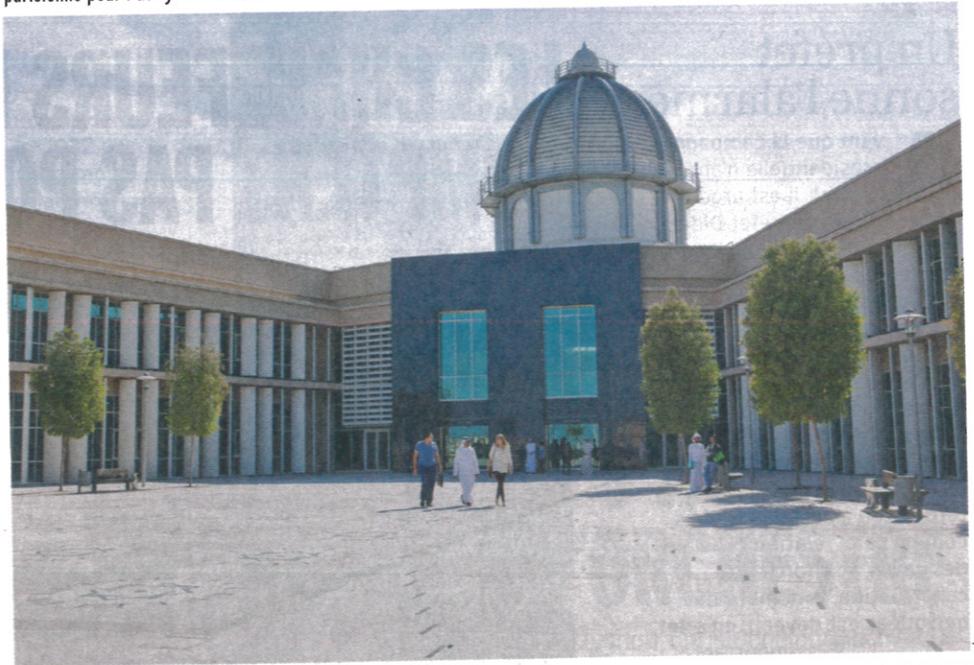
**L'UNIVERSITÉ** Paris-Sorbonne-Abou Dabi ne verse que 2 millions d'euros par an à la fac parisienne pour l'usage de la mention "Sorbonne".

bancaires et surtout fiscales d'un citoyen lambda, dont la consultation est strictement codifiée par les pouvoirs publics. « *Ce genre de rapport est classique. Les détectives agissent dans un cadre réglementaire, et contrairement à vous et moi, ils ont accès à des informations* », veut croire Kamal Sefrioui, l'avocat de l'émirat. Vite dit. « *Les déclarations de revenu des contribuables sont consultables à la direction départementale des finances publiques par les autres contribuables du même département. Mais seulement pour la dernière année* », confirme une responsable du syndicat Solidaires Finances publiques. Impossible, par ce biais, de remonter plus de dix ans en arrière. Bref, comme le dit le détective lui-même, il y a des « *sources* »... qui enfreignent gentiment le secret auquel elles sont astreintes.

## LA CHASSE AU CASH

« *Le jugement qu'a obtenu Pascal Renouard de Vallière devant la cour d'appel de Paris est quasiment une première. Si les fonds vautours ou les multinationales savent faire payer les Etats, avec l'aimable soutien des tribunaux arbitraux, les PME et plus encore les intermédiaires, qui sont des personnes physiques, sont souvent démunis* », assure François Ameli, l'avocat de l'homme d'affaires.

Ne pas créer de précédent : sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles le micro-Etat du Golfe traîne des pieds et multiplie les procédures. « *Je ne comprends pas pourquoi mes amis émiratis s'obstinent à m'humilier* », lâche le consultant. En cour à l'UMP, époque Sarkozy, dont il était un fervent soutien, l'homme a récemment déclaré sa flamme à Marine Le Pen et s'est dit prêt à la faire profiter de son expérience et de



## LA SORBONNE À PRIX DISCOUNT

**U**ne université à Abou Dabi affublée du prestigieux nom laissé par le chanoine Robert de Sorbon ? « *C'était mon idée !* » clame Pascal Renouard de Vallière que Valérie Pécresse, alors ministre déléguée à l'Enseignement supérieur, a décoré de la Légion d'honneur pour cette action. Curieusement, le petit pays assis sur une

nappe d'hydrocarbure ne paye rien, ou presque, en échange de l'usage exclusif pour la région de la mention « Sorbonne ». Il ne reverse que 15 % des droits d'inscription à la faculté Paris-IV, l'instigatrice du projet, soit 2 millions d'euros environ par an. Dans une opération similaire, la construction du « Louvre d'Abou Dabi », qui doit

ouvrir prochainement, l'émirat s'est engagé à payer 400 millions d'euros au musée parisien pour pouvoir utiliser son nom. Et près de 600 millions au titre des œuvres prêtées et de l'expertise apportée. Des queues de cerises d'un côté, 1 milliard de l'autre : la négociation est un art diversement maîtrisé chez les ambassadeurs du génie français. ■

ses relations. Installé aujourd'hui au Caire, il se flatte de plusieurs décennies de partenariats noués avec des pays arabes sur la base, la plupart du temps, d'engagements oraux. Mais, en France, il préfère le papier à en-tête. Muni d'un jugement exécutoire à payer, Renouard de Vallière a lancé au début de l'été dernier une série de saisies sur les avoirs émiratis en choisissant six banques « *au hasard, comme on va à la pêche* ». « *Il a même tenté de*

*saisir lui-même un avion !* » assure l'avocat d'Abou Dabi. La chasse au cash a mieux marché que la traque au zinc. La Société générale lui a répondu qu'elle détenait pour près d'un demi-milliard d'euros de liquidités de la Banque centrale émiratite et, forcée d'obtempérer à la décision de justice, a séquestré 2,5 millions pour tiers détenteur. L'émirat s'est fâché tout rouge et a vidé illico la totalité de son compte ! Bouillants, les Emiratis... ■

inter

éric delvaux

catherine boullay

le 5/7

avec tous les jeudis  
la participation de Renaud Dely,  
directeur de la rédaction de Marianne

Marianne